

**DATE DE CONVOCATION** : 25 Juin 2020

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- – M. VILLEGER – MH. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEOU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – C. NANGLARD donne pouvoir à P. BERTON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: G. MIGNON – C. NANGLARD

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : G. MICHELY

**OBJET : CONVENTION DE PASSAGE AVEC LE SDEG POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG PARTIE BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE/PLAINEAU**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Urbanisme,

**VU** la nécessité de procéder à l'effacement des réseaux Boulevard de la République et Place du Plaineau avant de poursuivre le programme des aménagements de bourg dans ce secteur,

**CONSIDÉRANT** que pour procéder à cet enfouissement, il convient de signer une convention de passage pour les réseaux avec le SDEG,

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention entre la commune et le SDEG,

Après en avoir délibéré, **PAR 27 VOIX POUR**, le Conseil Municipal décide,

- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de passage avec le SDEG pour l'enfouissement des réseaux Bd de la République – Place du Plaineau et tout document y afférent.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE